



Octobre 2007

Journal gratuit
édité par
l'association

Numéro 11

Sommaire :

- P1 : Éditorial
- P2 et 3 : Récit de ma journée du 25 mai 2007 et mort du camping du Landistou
- P4 : Rue Berdoulou près du pont de l'Arrec le 25 mai 2007
- P5 : Plus jamais çà
- P6 et P7 : A propos des quads de 2004 à 2007
- P8 : Quand les troupeaux traversent Bruges ...
- P8 : La serada de Senjan
- P9 : Fraises : une note salée pour la planète
- P9 : L'Immortelle
- P10 : Le piéton de Bruges (Octobre 2007)
- P11 : Mobilisation inondations
- P12 : : Prochain rendez-vous

Édité à 450 exemplaires

EDITORIAL

VOUS AVEZ DIT « INONDATIONS » !

Quatre mois et demi déjà depuis la catastrophe qui s'est abattue sur notre village de BRUGES. Après la remarquable mobilisation de tous durant les premières semaines qui ont suivi cet événement, on attendait des responsables de la sécurité de leurs concitoyens des mesures rapides, concrètes et efficaces pour aider tous les sinistrés et éviter qu'un tel phénomène climatique, certes exceptionnel, ne se transforme de nouveau en désastre .

Bien sûr, nous savons tous que les miracles sont rares , que les administrations sont lourdes à remuer, les subventions difficiles à obtenir, même si l'on connaît Monsieur Bayrou.

Ceci dit, de simples mesures de bon sens auraient pu être prises très rapidement par Monsieur le Maire, la sécurité des citoyens brugeois étant de sa responsabilité, peut-être à l'issue d'un conseil municipal exceptionnel pendant lequel nos élus auraient pu s'entourer des conseils de spécialistes : nettoyer au maximum le lit de l'Arrec des matériaux qui l'encombrent et qui attendent la prochaine montée de l'eau pour aller boucher les ponts, interdire le passage et le stationnement des voitures dans le lit majeur de l'Arrec....

Il semblerait aussi qu'il faille s'attaquer aux problèmes des deux ponts de l'Arrec et à celui du Landistou, ouvrages inadaptés aujourd'hui pour « avaler » des crues catastrophiques...

Et on attend, on attend encore.... une hypothétique intervention du SIVU, le rapport de la SO-GREAH, le Préfet, la DDE, ...

La fermeture administrative du camping du Landistou qui, à ma connaissance est la seule mesure concrète prise à ce jour, ne résout pas du tout le problème de la sécurité des riverains de nos deux ruisseaux qui d'ailleurs ont eu la sagesse de se réunir en association.

J'ai très peur que l'on attende longtemps encore et je plains d'avance la future nouvelle équipe municipale qui va récupérer ce « bébé ».

Je sais bien que tout n'est pas simple et je ne suis pas partisane des « y a qu'à » mais, le rôle des élus n'est-il pas d'anticiper sur les événements ?

Prenons le cas des déchets restés pendant de longues semaines près de la Salle des sports. Si, comme on le demande depuis plusieurs années, une déchetterie digne de ce nom avait été construite, il n'y aurait pas eu de problème.

Si, après les deux autres inondations majeures de la dernière décennie, un plan municipal de gestion des risques avait été établi, des mesures de sécurité auraient pu être prises sous forme d'arrêtés municipaux. Les riverains auraient pu être avertis des dangers qu'ils encourent ou qu'ils font encourir aux autres..

Certes, il faut de l'argent. Cet argent, c'est le nôtre, à tous qui payons des impôts. Et nous savons que « prévenir vaut mieux que guérir », que l'on doit gérer les deniers publics « en bon père de famille » en anticipant, en prévoyant, en prenant des mesures de bon sens qui ne coûtent pas grand chose, même si elles ne sont pas toujours très populaires.

N'en déplaise à certains élus municipaux pour qui « le dossier inondations n'est pas à l'ordre du jour », « que des études sont menées », « qu'on ne va pas s'éterniser là-dessus » ... je pense que le dossier « inondations » ne doit pas être refermé à Bruges .

F. GADY LARROZE

Récit de ma journée du 25 mai 2007

Si vous pensez, comme moi et ma famille, que l'on parle trop des inondations, ne lisez pas le récit de ma journée du 25 mai. Si, malgré tout, je m'impose cet effort d'écriture dont je me passerai bien, c'est pour témoigner de la catastrophe et faire en sorte que le temps qui passe ne range pas trop vite cette triste journée dans le domaine de l'oubli.

Le vendredi 25 mai

12h30 L'objectif de la matinée est atteint : j'ai terminé le gravillonnage des allées et je peux attendre, serein, les premiers vacanciers de juin.

14h30 Les enfants de l'école nous rendent visite accompagnés de quelques parents et de leur maîtresse. Trente gamins avides de connaissance formant une joyeuse ribambelle en sortie découverte. Trente paires d'yeux rayonnants de jeunesse me scrutent du regard. Quel plaisir !

16h00 La visite est terminée, les enfants retournent à l'école. Le ciel s'obscurcit.

18h00 Le ciel est très sombre. L'orage éclate violemment.

18h15 L'alerte de montée des eaux se déclenche. Je fais une reconnaissance en amont du barrage et j'observe que le débit de l'eau ne varie pas. Je suis rassuré et me dis qu'il s'agit là d'une petite crue « décennale » pour laquelle je ne risque pas grand chose puisque ma digue peut protéger le camping d'une crue « centennale » avec une marge de sécurité de 50 centimètres. Je reviens à la maison.

19h20 Tout s'accélère alors très vite. Michel me prévient que la digue est submergée en face du méandre et que les flots pénètrent dans le camping. Il a quitté son mobil home en vitesse et évacue le camping avec sa voiture. Je me précipite, avec déjà 40 cm d'eau au mollet, vers la seule caravane occupée pour faire évacuer Chantal, son fils et son compagnon vers un point de repli hors d'eau.

En nous dirigeant précipitamment vers ce point, il est peut-être alors **19h30**, nous sommes emportés par une énorme vague (déclenchée par la rupture de la clôture en grillage de protection du bassin : déduction faite plus tard !) Ballotté violemment, tentant de rester à la surface, je m'agrippe à la rotonde du jardin, heureusement sur ma trajectoire, 25 mètres plus loin.

Accroché en position « drapeau horizontal » à cause de la violence des flots j'aperçois Chantal se débattant en amont dans le bouillon chargé de boue et de nombreux débris. A côté de moi, la table et les chaises de jardin en teck sont emportés. Je regrette, l'espace d'un instant, cette perte. Je suis encore attaché aux biens matériels malgré la gravité de ma situation...

Je reste une dizaine de minutes dans cette posture que je suis obligé de lâcher pour éviter ma table à grillades en acacia massif qui m'arrive droit dessus. Je me rattrape, je ne sais comment, une vingtaine de mètres plus loin à un piquet de mon séchoir à linge (instinct de survie certainement...) auquel je m'accroche désespérément

pendant un temps qui m'a paru très long, les bras fatigués par l'effort.

Je vois avec effroi une caravane m'arriver droit dessus. Tout près, mon arbre préféré, le magnolia soulangeana, entend ma prière, décide de m'aider et dévie la trajectoire de la caravane qui passe, à la dernière seconde, au ras de mon frêle support d'infortune. Mais celui-ci semble céder lentement parce que son ancrage en béton se déchausse. Je décide de quitter le séchoir pour rejoindre le magnolia stelatta qui me tend ses frêles branches que j'agrippe une à une en tournant autour de lui. Je rejoins ensuite d'autres arbustes pour atteindre finalement le ginkgo biloba, l'arbre aux 40 écus, mon dernier sauveur. Que serais-je sans mes arbres ? Je suis maintenant hors de danger, à l'abri du courant grâce à ma maison qui fait écran.



Quelle heure est-il ? Je n'ai plus aucune notion du temps. Christiane me dit quelle a appelé les pompiers. Elle m'a vu disparaître dans les flots quand j'ai lâché la rotonde ; elle était morte d'inquiétude.

De l'eau jusqu'à la ceinture, je progresse vers le compagnon de Chantal qui appelle à l'aide. Il est accroché à un arbre, 30 mètres après le séchoir à linge. Je tente sans succès de le secourir en lui faisant passer un tuyau d'arrosage. Courageux et plus frais que moi, Jean-Marc s'avance dans l'eau, accroché au tuyau d'arrosage, mais ne peut pas s'approcher à moins de trois mètres de l'infortuné. Trop de courant, c'est dangereux ! « Pourvu que l'arbre résiste » me dis-je.

Heureusement, j'entends l'hélicoptère de secours. En stationnaire au-dessus de nous, il ne voit pas le vacancier caché sous les branches, malgré mes indications gestuelles. Un secouriste est alors hélitreuillé et il va tirer de l'eau le compagnon de Chantal pour le mettre au sec dans l'infirmerie de campagne rapidement montée par Christiane et Martine dans son appartement situé dans l'ancienne usine Etchepare.

Je repère Chantal et son fils que je croyais disparus. Ils reviennent de la sortie du camping qu'ils ont rejoint après avoir nagé comme ils ont pu. Heureux de les retrouver sains et saufs, je les dirige vers Christiane en les faisant passer par la fenêtre de la salle de séjour.

Il est plus de 20h30, la décrue s'amorce rapidement. Je peux circuler autour de la maison pour constater le chaos. Mais je sens que je m'affaiblis et je ne maîtrise

et mort du camping du Landistou

pas les soubresauts de mon corps. Je rejoins Christiane dans ma chambre de l'étage, près de Chantal et de son fils, à coté, dans l'autre chambre. Je trempe dans l'eau depuis trop de temps et je suis en état d'hypothermie. Christiane, qui a suivi, il y a quelques semaines des cours de secourisme, le hasard fait bien les choses, me couche bien au chaud dans un lit.

A 20h45, les pompiers réussissent à passer par la route d'accès au camping grâce à la décrue. D'abord examinés par le médecin des pompiers qui nous attend sur la route départementale, nous sommes ensuite évacués tous les quatre et rapidement pris en charge par l'hôpital de Pau malgré les nombreuses urgences de cette triste soirée.

Les jours et mois suivants :

Quarante huit heures en observation, je trépigne d'impatience pour mon retour à la maison où je serais bien plus utile.

Le 27 mai, enfin le retour. A la fois surpris par l'ampleur des dégâts et très ému par l'élan de solidarité prodigué par tous les bénévoles, j'essaie, avec Christiane, de reprendre le dessus face au désastre. Plus de trente personnes nous aident : pompiers, militaires, agriculteurs, voisins, amis, famille, associations... Je ne les remercierais jamais assez.

Je prends tout de suite la décision de fermer le camping. Cela s'impose de toute évidence.

Puis, vient une longue période de nettoyage, seul avec Christiane, en famille ou avec les amis. Une période de doute aussi : je ne comprends pas pourquoi la digue a été submergée alors qu'une bonne marge de sécurité, avalisée par l'étude de sécurité, avait été prise lors de la construction.

Entre le 11 et le 16 juin, je fais réparer et vérifier la digue.

Le 18 juin, le Maire prend un arrêté de fermeture provisoire du camping jusqu'au 15 juillet.

Trois mois interminables s'écoulent à dialoguer avec la Préfecture, les administrations, les assurances mais pratiquement pas avec la Mairie. Trois mois de travaux de réparation en tout genre. Trois mois d'attente et d'inquiétude quant au devenir de mon camping dont la fermeture provisoire est prorogée jusqu'au 15 septembre.

Le 13 septembre, après une dernière réunion à la Préfecture, je suis résigné à l'idée que mon camping va disparaître.

Le 15 septembre, le camping est définitivement fermé par arrêté municipal.

Epilogue

Il m'est difficile d'apprécier la méthode qui, sur le plan administratif, m'a pressé d'accepter la fermeture alors que j'avais, après la crue de 1997, pris toutes les mesures que l'on m'avait imposées à l'époque en finançant une digue et un réseau d'alerte.

J'ai essayé de montrer qu'une des principales raisons de l'inondation du camping le 25 mai a pour point de départ l'absence totale d'entretien de la parcelle communale située dans un méandre du Landistou, juste en amont du camping, qui a gêné et freiné l'écoulement normal des eaux (élément admis par l'étude de sécurité)

J'espérais une aide du Maire de la Commune. Je ne l'ai presque pas vu, sauf en réunion avec le Préfet où il n'a jamais pris ma défense. Les seules réponses qu'il ait données à mes questions sont les litanies sans aucun sens qu'il a déversées dans les médias où il a été omniprésent. Il écrit être « un bon père de famille » J'ai une autre conception de cette responsabilité.

La fermeture définitive du camping fait disparaître un lieu de vacances apprécié par beaucoup de personnes. Elle supprime aussi les retombées économiques sur les commerçants du village et des environs. Pour moi, ce sont 39 années de labeur mais aussi de bonheur qui sont stoppées net, d'un trait de plume. Mon outil de travail est désormais cassé et je n'ose penser à la valeur du capital que représente maintenant le camping. On me propose des indemnités prévues par la loi Barnier pour me dédommager de ce gros préjudice mais, quand on connaît les difficultés de l'Etat par les temps qui courent, peut-être devrais-je avoir recours à d'autres moyens, l'avenir le dira...

En attendant, j'ai du temps pour m'occuper autrement. Je crois que mon village a aussi besoin que l'on s'occupe un peu mieux de lui. Il n'y a pas de fatalité. Il faut le sécuriser face aux caprices de nos ruisseaux pour que les projets des riverains soient pérennes sinon il ne leur reste plus qu'à brader leurs biens immobiliers. Nous devons nous battre et ne pas baisser les bras pour redonner à notre village un meilleur essor !

Unis comme pour le témoignage de solidarité qui nous a tant fait chaud au cœur aux lendemains de la catastrophe, nous devons maintenant transformer ce drame en gage de bien être afin de pouvoir encore goûter à la joie de vivre et au plaisir d'apprécier encore le regard radieux de nos enfants sur les rives de nos deux ruisseaux.

par Norbert Pouydebat



RUE BERDOULOU PRES DU PONT DE L'ARREC LE 25 MAI 2007



Le 25 mai, en fin de journée, nous étions tous les quatre à la maison. Je revenais d'une balade entre Pédéhourat et le Port de Castet où j'avais repéré de belles fougères.

J'avais pensé alors qu'elles seraient très jolies au bord de l'Arrec. Je l'avais débroussaillé il y a peu pour y planter fleurs et arbustes.

José s'était dépêché de passer la tondeuse avant l'averse qui menaçait. Quand il a eu fini, j'admirais sous les premières gouttes notre joli jardin, l'herbe bien tondue mettait en valeur les fleurs au pied du vieux mur de pierres.

J'aimais beaucoup mon jardin.

Un quart d'heure avant l'inondation, j'achetais de la viande au boucher d'Arthez d'Asson garé devant chez nous. Il pleuvait bien et je voyais le ruisseau formé par les eaux de pluie de la rue dévaler devant la porte. Je sentais bien qu'on était bon pour une séance de serpillière.

Lors des grosses averses, notre maison, située en bas de la rue et en contrebas de la route, recueille parfois les eaux de pluie de la rue.

José a alors ouvert la porte en me prévenant « inondation » pour que je vienne l'aider. Quand l'eau passait sous la porte, on parlait d'inondation ! C'est « marrant » quand on se rappelle ce qu'on a dit ou fait avant.

Quand je suis rentrée dans la maison, José avait mis les filles dans l'escalier. Je ne sais pas pourquoi. Ça ne se justifiait pas du tout. Ce n'était pas la première fois que l'eau rentrait sous la porte et, pour ma part, j'avais toujours mis les filles au salon sur la canapé en leur demandant de me laisser tranquille pour « éponger ».

José devait être à Pau ce jour-là, et puis, après avoir hésité, il était resté à Bruges.

Il s'est passé à peu près un quart d'heure. On avait le nez par terre et on ne savait pas ce qui se passait dehors. Tout à coup, José a demandé « qu'est-ce qui se passe là ? » d'une voix étrange. J'ai levé les yeux : par les interstices de la porte d'entrée, trois gerbes d'eau jaillissaient à peu près à un mètre de hauteur. Sans réfléchir, je suis passée au salon voir ce que je pouvais mettre en hauteur (dérisoire !) pendant que José mettait les filles dans leur chambre. En suivant, j'ai entendu un grand bang. « La porte a lâché ! »

L'eau est entrée d'un coup dans la maison. Je suis allée tout de suite vers l'escalier. En quelques petites secondes, j'avais de l'eau au-dessus de la taille. L'eau qui s'engouffrait me poussait vers le fond du couloir. Je devais traverser le couloir pour rejoindre l'escalier.

Deux pas à faire. Je n'y arrivais pas. En plus du courant, quelque chose m'entravait les jambes. José était redescen-

du et me tendait la main. Je n'y arrivais pas. Nos mains étaient pourtant proches. Je me suis vraiment vue collée au plafond.

Mais voilà, je n'en avais pas envie, alors...à force...J'ai donc attrapé sa main.

En haut, tous les quatre réunis dans la chambre des filles, nous avons ouvert les volets. Nous étions au milieu d'un lac marron. C'était fou. Coline a vu aussi. Elle a hurlé.

Nous avons eu 1,75 m d'eau dans la maison. José devait être à Pau ce jour-là. Nous avons vécu, plus ou moins longtemps, dans six maisons différentes depuis le 25 mai.

**Merci à tous ceux qui nous ont aidés .A ceux qui nous ont sortis de la maison à ceux qui ont mis les mains dans la boue pendant tout ce week-end pourri, et bien après aussi, à ces bras énergiques qui ont tout sorti, tout lavé, déménagé, aux mains appliquées qui ont essayé de sauver quelques trésors et qui ont réussi ; à tous ceux qui ont ouvert leurs portes, à ceux qui nous ont longtemps soutenus, par leur attention, à ceux qui prenaient même le risque de nous demander comment ça allait !
Matériellement et moralement, c'était inestimable.**

C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de morts à Bruges.

Je connais un des pompiers qui a survolé le village en hélicoptère. Il était persuadé qu'il y avait des morts.

Dans notre galère, je me suis toujours dit que ce n'était pas grave puisqu'on n'avait perdu personne.

Pourtant, ce n'est pas rien de perdre sa maison ; pas rien pour certains, cette impression d'avoir frôlé la mort, pas rien de perdre des souvenirs d'autres générations. Même si l'ampleur a été exceptionnelle, il ne faut pas oublier que c'est la troisième fois que l'Arrec déborde, la deuxième fois pour le Landistou, en 10 ans !

Ce n'est donc pas si exceptionnel. Ça peut arriver à nouveau.

A Pardies, une femme est morte dans 60 cm d'eau.

Il faut tout faire pour ne pas prendre le risque qu'on perde autre chose que des maisons, des meubles et des fleurs.

Et vite. Pour ça, pour que des décisions soient prises et des actes réalisés, une association s'est créée : l'Association des riverains de l'Arrec et du Landistou..

Mireille

Gassiot-Priou



PLUS JAMAIS CA !

Le texte ci-dessous, rédigé par M. Triep-Capdevielle, est paru dans l'Eclair et la République début septembre 2007. La photo est d'origine privée.

BRUGES . Les sinistrés du 25 mai créent une association « Plus jamais ça ! »

Les riverains de l'Arrec (ruisseau) et du Landistou ont créé une association, seule façon, à leurs yeux, de faire le poids face aux pouvoirs publics de tous échelons.

Leur but : obtenir une protection prévenant tout retour d'inondation.

Pour eux, la question des dédommagements découlant du classement en zone sinistrée n'est pas à confondre avec les mesures à prendre par la collectivité publique pour la réalisation d'ouvrages de protection contre les crues comme cela a été fait ailleurs.

Ils ont été une trentaine sur une quarantaine de foyers concernés à se réunir salle Jean Condou pour créer « Les riverains de l'Arrec et du Landistou » association de type loi de 1901, une instance propre à défendre les intérêts des personnes et des biens et dont le siège a été fixé au 9, rue Albert Saléza à Bruges.

Une enquête sur les dégâts en cours

Une enquête est actuellement en cours dans le but d'établir un constat des dégâts, mais pour l'association, cette étape obligatoire ne devra pas en rester là et devra déboucher sur des décisions concrètes. Ils attendent de la transparence de la part des décideurs et des administrations, demandant à être tenus au courant de l'avancée du dossier afin que les responsables de l'association puissent à leur tour en informer les adhérents.

Le bureau

Après adoption des statuts et fixation de la cotisation annuelle de 10 euros permettant aux sinistrés et à tout autre habitant du village d'être adhérent, un comité directeur composé de 10 membres a été élu.

Ce comité a désigné les responsables du bureau :

- Président : Jean Pierre Hourcq
- Vice-président : Norbert Pouydebat
- Trésorier : Francis Guimau
- Trésorier adjoint : Christian Sandini
- Secrétaire : Philippe Ricaut
- Secrétaire adjoint : Jocelyne Le Hanvic



**L' Arrec au plus fort
de l'inondation**

2004

Courrier du Prefet

« A propos des quads »

PREFECTURE DES PYRENEES.ATLANTIQUES

PAU, le 30 septembre 2004

Madame la Présidente

Par courrier du 8 juin 2004, vous avez bien voulu me faire part de votre inquiétude sur la réglementation des sentiers montagnards et sur le développement des pistes de quads, qui pourraient être préjudiciables à l'environnement dans le secteur de Bruges Capbis Mifaget.

Attentif à vos préoccupations, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en août 2002 le groupement pastoral de BRUGES a déposé un dossier de demande de financement par le FNADT et le FEOGA au titre de la mesure « pastoralisme » en zone difficile d'un sentier d'accès aux estives de Bruges, plus précisément d'un réaménagement des plates formes existantes de ce sentier.

Par ailleurs, le groupement a signé un contrat d'exploitation le 13 juillet 2003 qui prévoyait dans son volet économique, une mesure sur l'amélioration des sentiers pastoraux.

Ces investissements ont donné lieu à une convention d'assistance entre l'Office National des Forêts et le groupement pour leur conception et le suivi du chantier. Et je puis vous assurer que leur réalisation est conforme aux éléments des dossiers instruits par la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

Ainsi, il me semble que le problème que vous dénoncez relève davantage de l'usage qui est fait de ce sentier, que de sa réhabilitation proprement dite. La police de la circulation sur ce sentier, utilisé par des quads pour des usages autres que le pastoralisme (chasse, accompagnement de groupes...), relève de la responsabilité du propriétaire et du maire de la commune de situation (selon le statut du chemin). Je vous précise qu'à ma connaissance, ces terrains sont la propriété de la commune de BRUGES-CAPBIS-MIFAGET et ils sont cadastrés sur la commune d'ASSON.

Il leur appartient donc d'en limiter l'usage, étant entendu que ces terrains sont de nature communale. De plus, aucun motif réel existant (y compris ceux énoncés par les présidents du groupement pastoral et de l'amicale des chasseurs) ne donne le droit d'en interdire l'accès aux promeneurs à pied.

En outre, les caractéristiques des tracés de ces sentiers ne semblent pas susceptibles d'assurer durablement la sécurité de la pratique du quad, même à usage professionnel par un exploitant agricole.

Au demeurant, cette pratique « non réglementée » me paraît être de nature à jeter le discrédit sur les mini-pistes pastorales qui correspondent à un relatif consensus entre les acteurs du pastoralisme et les défenseurs de l'environnement.

La voie de la sagesse, ainsi que le respect des règles de droit et du principe des financements mobilisés devraient conduire à la mise en place d'une réglementation limitant l'usage des véhicules à moteur à des fins d'exploitation des espaces naturels (articles L 362-1 et 2 du code de l'environnement), si la nature de la desserte le permet d'un point de vue de l'usage.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet

Madame Françoise GADY-LARROZE
Présidente de l'association « Bien vivre à BRUGES-CAPBIS-MIFAGET »

Courrier de Mme Gady-Larroze

Association Bien Vivre à Bruges-Capbis-Mifaget
Françoise GADY-LARROZE Présidente
A
Monsieur le Maire de Bruges-Capbis-Mifaget

Bruges le 10/11/2004

Monsieur le Maire,

Comme le prouvent de très nombreux courriers, la réalisation de pistes de quads dans les montagnes de Bruges-Capbis-Mifaget et leur fréquentation pose un certain nombre de problèmes

que beaucoup aimeraient voir disparaître. Soucieux d'informations complètes, nous avons organisé une soirée-débat à Capbis le 17 août dernier, en présence de Monsieur Desauois, Maire délégué de Capbis, au cours de laquelle un large consensus s'est dégagé pour limiter l'usage des quads en montagne aux seuls professionnels. D'autre part nous avons écrit à Monsieur le préfet des Pyrénées Atlantiques et sa réponse (voir pièce jointe) confirme totalement notre analyse

En conséquence, au nom de tous les membres de l'association Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget, et de très nombreux citoyens de nos trois villages, je vous demande, Monsieur le Maire :

- ✓ de bien vouloir prendre des dispositions réglementaires pour limiter l'usage des pistes nouvellement créées dans nos montagnes aux seuls professionnels dans l'exercice de leur travail
- ✓ d'arrêter la destruction des sentiers pastoraux par leur élargissement et leur transformation en véritables pistes, ce qui engendre une fréquentation de nos montagnes par des engins à moteurs incompatibles avec le respect du pastoralisme et de l'environnement.

En espérant que nous serons entendus, nous vous prions, Monsieur le Maire, de recevoir nos salutations distinguées.

« A propos des quads »

2007

LA REPUBLIQUE DES PYRENEES

MARDI 3 JUILLET 2007

MONTAGNE • Bruges veut préserver son patrimoine naturel

« Coupez le moteur, respirez »

La mairie va installer des panneaux « stop aux véhicules à moteur » à l'entrée du chemin qui conduit à ses montagnes.

Stop aux véhicules à moteur : le message est clair, le pictogramme qui le surmonte aussi. Dans quelques jours, deux panneaux portant cet avis vont être installés sur le chemin qui conduit aux montagnes qui surplombent Pé-de-Hourat. La ville de Bruges, soutenue dans cette action par la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) et l'office national de la forêt (ONF), entend ainsi protéger son patrimoine naturel.

Public visé : les possesseurs de 4x4 ou de motos qui empruntent avec leurs engins les sentiers et les espaces naturels. La plupart pour simplement se balader ; certains, plus rares, pour aller tenter de photographier la faune sauvage... et plus particulièrement l'ours, signalé dans le secteur il y a quelques mois.

« Le va-et-vient de ces véhicules sur nos pistes, c'est par vagues, par saison », explique Xavier de Canet, le maire de Bruges. « J'ai même croisé un 4x4 immatriculé en Californie ».

Bruit, pollution, voire dégradations : pour le maire de Bruges, trop, c'est trop. Sensible au pacte écologique de Nicolas Hulot, qu'il a affiché dans son bureau, Xavier de Canet aurait pu prendre un ar-



Xavier de Canet, à gauche : « Le meilleur moyen d'apprécier nos montagnes, c'est d'y venir à pied ». D'où le panneau qui va être installé ces prochains jours. (Photo Nicolas Sabathier)

rêté d'interdiction strict. Il ne l'a pas souhaité. « Cet arrêté, nous pourrions le prendre plus tard, si le besoin s'en fait sentir », explique-t-il. « J'ai préféré mener une action de prévention. « Stop », cela veut dire : on s'arrête, on réfléchit, on prend conscience de son acte. Je suis persuadé que ceux qui viennent avec leurs véhicules à moteur comprendront le message et feront marche arrière ». Ce message ne s'adresse pas à ceux qui participent à la vie de la montagne. Les

éleveurs pourront évidemment continuer à utiliser les pistes, souvent en quad. Idem pour les membres des associations de chasse qui remplissent les égrenoirs, ce qui permet d'éviter que la faune sauvage descende faire des ravages dans la vallée.

Aux autres, Xavier de Canet lance une invitation écolo : « Coupez le moteur, et respirez. Le meilleur moyen d'apprécier nos montagnes, c'est d'y venir à pied ».

SANS COMMENTAIRES !

Quand les troupeaux traversent Bruges ...



Un des charmes de Bruges, parmi d'autres, c'est ce moment un peu magique où les troupeaux traversent le village, en route ou de retour de l'estive. Les cloches carillonnent longtemps à l'avance, leur musique monte en puissance et on cherche des yeux, avec impatience, les premières bêtes qui vont apparaître.

Les voici ! S'il s'agit de la montée aux paturages, les bêtes marchent d'un pas rapide et cadencé, les jeunes vaches s'égarer un peu sur la grande place. Au retour en revanche, les bêtes sont comme apaisées, resplendis-

santes de santé.

Ce spectacle, on le revoit plusieurs fois par an sans se lasser, à toute heure du jour ou de la nuit (une longue diagonale blanche traversant la place de Bruges au clair de lune à 4 heures du matin nous a laissé un souvenir inoubliable).

Donc, ce dimanche 30 septembre vers 10 heures du matin, tel un Bolero de Ravel qui va en s'amplifiant, la musique des sonnailles a descendu Maubec et un troupeau de trente cinq Blondes d'Aquitaine et de cent soixante dix brebis a fait une pause d'une heure dans notre village, au bord du Landistou. Et c'était vraiment paisible de regarder du haut du pont ces belles bêtes au pelage luisant se désaltérer longuement dans notre ruisseau redevenu sage. Elles avaient bien mérité cette halte : rassemblées à grand peine le vendredi à plus de 2000 mètres sur des pentes très enneigées non loin de Cauterets, elles avaient déjà beaucoup marché.



Les hommes et les femmes qui les accompagnaient ont posé leur bâton contre le parapet du pont et ont bien apprécié le café proposé par un habitant de Bruges. C'était un bien beau moment sous le soleil et rendez-vous a été pris pour l'année prochaine autour d'un autre café



Colette.

LA SERADA DE SENJAN



TOUSTEM CAPBIS fidèle au rendez-vous de la ST JEAN a organisé une soirée béarnaise autour du feu.

A cette occasion les apprenants du cours

de béarnais ont présenté leurs travaux de fin d'année :

- Une exposition sur la tradition du feu de la St Jean avec sa symbolique, ses superstitions et ses rites
- Une discussion sur les anciens métiers de nos trois villages : les espadrilles, les cha-

pelets et les forges.

Ce travail a été réalisé pendant les cours d'occitan dispensés par le professeur Frédéric Nadau du CFPOC (Centre de Formation Professionnel en Lengua e Cultura Occitanas). Le feu a réjoui les enfants et les plus grands. La soirée a été un succès et s'est terminée comme il se doit en chansons béarnaises accompagnées du verre de l'amitié.

A bientôt pour les cours qui reprendront en octobre.



Fraises : une note salée pour la planète

Croquer des fraises hors saison.....ce petit luxe a un coût écologique. Lisez donc ce petit témoignage de Sylvie Buy, journaliste à Femme Actuelle. Avec le WWF* elle a remonté la filière jusqu'en Espagne :

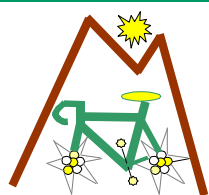
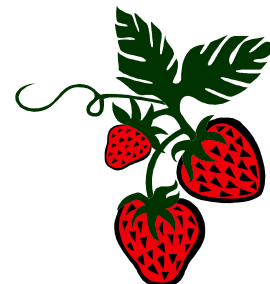
« Quittant Séville je roule vers Huelva. Sol sableux, climat doux : c'est le paradis de la fraise. Première surprise : la plupart des exploitations se trouvent au cœur d'une forêt, en lisière du parc national de Doñana, l'une des principales zones humides protégées d'Europe. Ici la forêt de pins et d'eucalyptus est ravagée. Des serres, longs tunnels de plastique blanc, y moutonnent à perte de vue. Les lambeaux de plastique font partie du paysage, accrochés aux buissons de genêts ou mi-enfouis dans les ornières : ces serres en génèrent 4500 tonnes par an ! Ce sont des centaines d'exploitants qui cultivent les fraises en toute illégalité dans la région, sur des terres louées à la ville sauf que ces terres n'ont jamais été dédiées à l'agriculture. Sur 5000 ha de champs de fraises, 2000 sont illicites, 110 se trouvent même en zone protégée ! Mais le summum de l'absurdité est atteint avec l'irrigation : les producteurs doivent creuser des puits pour abreuver leurs champs. Dans la moitié des cas, ils n'ont aucune autorisa-

tion. Il y a deux ans, on trouvait de l'eau à 7m, aujourd'hui il faut descendre à 30m ! Et demain s'il n'y a plus une goutte ? On ne pourra même plus la chercher à la rivière car elle est déjà à sec de juillet à octobre. A cause des forages illégaux, le sous sol a perdu 50% de son eau. Ce qui reste est concentré en nitrates. Le terrain s'affaisse, la végétation se dessèche. Les forages sont interdits depuis 2005 ; creuser un puit est passible de 3000€ d'amende. L'Etat en a fermé 20... sur plus de 1300 ! A ce rythme, cette région marécageuse pourrait se transformer en savane ! Que faire ?

Pour le WWF* , la solution passe par une culture légale et raisonnée mais une seule ferme-pilote la pratique.

Autre solution : sur les marchés français alors que la température ne dépasse pas les 10°C, les fraises mettent souvent l'eau à la bouche. Pour que les fraises d'hiver ne vous laissent pas en bouche un goût amer : en manger en juin. Simple. Comme avant. »

Sur une idée de M. Carlados, à suivre, rendez vous au printemps



L'IMMORTELE

**SAMEDI
7 JUN
2008**

L'Immortelle (nom béarnais de l'edelweiss)

est une randonnée cyclotouriste sans classement ni chronométrage organisée par l'Association Bien Vivre à Bruges Capbis Mifaget sous l'égide de l'UFOLEP 64 dans un double objectif :

- promouvoir les dons de sang et d'organes au travers d'une épreuve sportive d'endurance et de dons en numéraire inclus dans les frais d'inscription

- faire connaître les trois villages béarnais de Bruges, Capbis et Mifaget et la région.

Un parcours modulable

Le parcours consiste à gravir en aller-retour les six cols routiers des vallées d'Ossau et de l'Ouzom au départ de la bastide béarnaise de Bruges. Les participants choisissent de gravir de un à six cols, selon leur entraînement et leur motivation, en respectant l'ordre des cols prévu sur la feuille de route et ont la possibilité de sauter un ou plusieurs cols.

En bas de chaque col, les participants peuvent continuer vers le col suivant ou rentrer directement à Bruges (distance maximum de 24 km) Les parcours possibles vont de 50 à 264 km et de 1000 à 6000 mètres de dénivelé.



www.immortelle-cyclo.com

<http://bva-bcm.asso.fr>

Le Piéton de Bruges (octobre 2007)

Comment ne pas évoquer, aujourd'hui encore, les inondations désastreuses du 25 mai ?

Le piéton, qui arpente souvent les abords de nos deux rivières, observe avec tristesse les stigmates de la crue encore visibles malgré la croissance de la végétation qui reprend petit à petit ses droits. Il se demande comment les flots de l'Arrec ont pu détruire à ce point les murs qui le bordaient et déplacer toutes ces pierres et autres matériaux comme des fétus de paille. Quant au Landistou, on dirait qu'il n'est jamais sorti de son lit, tant il ne laisse presque plus rien paraître si ce n'est l'état des rambardes de la passerelle, toujours pas réparées.

Le piéton rencontre aussi les sinistrés. Marqués profondément par cette épreuve, ils confient qu'ils voudraient oublier cette dure journée parce qu'il leur faut revivre, même en masquant leur détresse, alors que parfois ils ont tout perdu. Passé le premier élan de solidarité et de générosité de toute une population, ils doivent maintenant faire face aux difficultés de relogement, aux assurances qui se font tirer l'oreille, aux interrogations sur leur avenir en bordure de ces rivières dangereuses et pour certains d'entre eux à la perte définitive ou à la dégradation importante de leur entreprise.

Les sinistrés sont conscients d'avoir une épée de Damoclès qui les menace plus que jamais parce que l'Arrec et le Landistou sortiront encore de leur lit comme ils l'ont toujours fait dans le passé et peut-être plus souvent encore, par ces temps de dérèglement climatique annoncé. Incontestablement, ils veulent se battre pour que soient prises, enfin, les bonnes mesures qui éviteront que les crues futures aient des conséquences aussi désastreuses pour eux, qui sont en première ligne. C'est pour cela que les sinistrés ont créé une association qui leur permettra d'exercer une pression positive sur les décideurs politiques en espérant que ceux-ci ne perdent pas la mémoire et n'oublient pas leurs promesses faites à chaud, après le désastre.

Comment ne pas évoquer aussi le spectacle de l'événement et les commentaires rapportés par les médias, secteur dans lequel notre village a largement devancé les autres villages sinistrés, et se remémorer le hold-up médiatique permanent fait par le Maire de la Commune ?

Cédant certainement à cette mode actuelle très porteuse qui consiste à occuper en permanence les

écrans de télévision, les ondes des radios et les pages des journaux pour faire croire que l'on est dynamique et actif, le Maire a largement tiré la couverture à lui en mettant sans cesse en avant son ego surdimensionné, au point d'éclipser les misères des sinistrés.

Histoire de rigoler un peu, le piéton ne peut s'empêcher de faire un petit florilège des interventions médiatiques où le Maire apparaît sous des facettes diverses, parfois surprenantes.

Ecologiste à faux nez : sur le petit écran, il reconnaît théâtralement en regardant intensément un champ fraîchement ensemencé, avoir appris pour la circonstance que le maïs et la végétation freinaient les eaux de ruissellement et l'érosion des terres...Un comble pour un paysan ! Et qui n'a certainement pas encore tout compris à l'affaire parce qu'on a vu depuis les employés municipaux, qu'il dirige et accompagne ostensiblement, arroser généreusement, une fois encore, talus et fossés (ceux de Maubec en particulier) avec des désherbants chimiques...

Hollywoodien : admiré sur le petit écran, tirant tout en force, façon Tarzan en habits du dimanche, un arbre couché en travers de la rivière, le tout commenté par l'ami Garuet, toujours aussi habile à placer un bon mot devant les caméras !

Freudien : à une locataire habitant près de l'Arrec qui demandait une assistance psychologique pour ses enfants choqués, il répond dans le journal Sud-Ouest, qu'il n'en voit pas l'intérêt alors que ses vaches à lui ne l'on pas vu depuis cinq jours !

VIP : vu en photo dans la presse locale passant en revue un détachement de militaires en armes du 5^{ème} R.H.C. portant bizarrement un béret rouge...

Egotiste : invité de la dernière page de l'Eclair pour parler de lui, bien entendu, certains de sa classe sont étonnés de lire un curriculum vitae aussi bien ficelé et d'autres de le voir virer « écolo » sans complexe !



Françoise Gady Larroze,
Présidente de l'Association
Bien Vivre à Bruges Capbis Mifaget

Bruges le 10 août 2007

MOBILISATION INONDATIONS

Monsieur le Maire,

DERNIERE MINUTE :
"Pour une information complète, nous joignons en photocopie la réponse de Monsieur le Maire, qui nous est parvenue trop tard pour être intégrée au journal"

Les crues catastrophiques de l'Arrec et du Landistou du 25 mai 2007, bien plus brutales par leur intensité et leur soudaineté que ce que nous avons connu jusqu'à présent, ont laissé des traces durables dans les esprits de ceux qui ont vécu directement l'événement. Des sinistrés ont perdu la presque totalité de leurs biens alors que certains d'entre eux venaient d'investir ces dernières années aux abords de nos deux rivières.

Heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de victimes humaines et nous nous accordons tous à dire que si l'événement s'était produit pendant la nuit, le pire était à craindre.

Le bourg de Bruges a, de tout temps, subi les crues importantes de nos deux rivières. Les archives communales décrivent une crue dévastatrice vers 1750 où les ponts furent tous emportés et les arbres des berges déracinés par la force des eaux (A.C. DD9) La dernière crue, dite « centennale », de 1997 a occasionné des dégâts matériels très importants dans le village et on a frôlé la catastrophe au camping du Landistou où plusieurs caravanes ont été emportées par les eaux. Les seules mesures ont alors consisté à protéger le camping avec une digue associée à un dispositif d'alerte de montée des eaux (financés par son propriétaire) et à rehausser le chemin d'accès de manière à permettre l'évacuation rapide des campeurs. La crue de 2007 a submergé digue et chemin de plus d'un mètre, rendant ainsi ces mesures obsolètes.

Aujourd'hui, alors que nous constatons avec inquiétude une accélération apparente du nombre des crues importantes dans nos régions, **il nous apparaît indispensable, dès à présent, d'étudier la mise en œuvre de mesures préventives et d'alerte visant à limiter les conséquences de ces événements récurrents sur le village de Bruges.**

Monsieur le Maire, en l'absence totale de communication directe de votre part depuis le 25 mai, tant au niveau du Conseil Municipal que vis à vis de la population et particulièrement des sinistrés, je vous demande de bien vouloir nous informer sur les mesures à l'étude, en cours ou déjà prises par la municipalité, les autorités locales et organismes compétents en vue de protéger les personnes et les biens exposés aux crues soudaines de nos deux rivières.

Je vous demande par ailleurs de bien vouloir engager au plus vite des travaux de déblaiement de l'Arrec, encore encombré par de très nombreux matériaux (parpaings, pierres, etc...) susceptibles d'être dangereux en cas de nouvelle crue.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sentiments distingués.

Françoise Gady Larroze



Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget

Bruges le 3.10.07

Françoise Gady-Larroze
Président

A
Monsieur le Maire

Objet : Réunion publique

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu la lettre du 25 août 2007 adressée à certains de vos administrés .

Les informations contenues dans cette lettre ne nous donnent aucune indication précise quant aux travaux qui seront engagés ni sur des mesures concrètes de sécurité publique qui devraient être prises pour éviter une nouvelle catastrophe et sécuriser les riverains de l'Arrec et du Landistou. Or il y a urgence...

Aussi, nous vous demandons que l'étude menée par la SOGREA et le SIVU soient portées à la connaissance de toute la population le plus rapidement possible et qu'une réunion publique puisse présenter à tous les mesures de sécurisation préconisées..

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le bureau de l'association, la présidente
Françoise Gady-Larroze

Bien Vivre à Bruges-Capbis-Mifaget

en tant qu' Association a

- **Mobilisé des bénévoles extérieurs à Bruges pour aider à de gros travaux de nettoyage dans des maisons sinistrées.**
- **Mobilisé des fonds extérieurs au village par un appel aux dons par l'intermédiaire de son site Internet, les chèques étant versés au CCAS**
- **Fait un don sur ses fonds propres au CCAS en faveur des sinistrés des inondations.**
- **Fait parvenir à Monsieur le Maire de Bruges les courriers présentés ci-contre**

*Association Bien vivre à
Bruges-Capbis-Mifaget*

PRESIDENTE : Françoise GADY LARROZE
Tél : 05 59 71 09 69
fgdy-larroze@netcourrier.com

VICE-PRESIDENT : Pierre AUBUCHOU
Tél : 05 59 71 03 59
pierre.aubuchou@tele2.fr

SECRETAIRE : Dominique RANNOU
Tél : 05 59 71 05 96
rannoud@netcourrier.fr

SECRETAIRE - ADJOINTE : Catherine GADIOU
Tél : 05 59 71 06 49
lizykat@gmail.com

TRESORIER : Philippe CAUSSE
Téléphone : 05 59 71 10 23
pcausse@wanadoo.fr

TRESORIER - ADJOINT : Jean Michel GADY LARROZE
jm.gady-larroze@wanadoo.fr

Réalisation du journal
Catherine GADIOU

Prochain rendez-vous :

DIMANCHE
21
OCTOBRE
SALLE d'Asile de BRUGES

RENCONTRES d'AUTOMNE
de Bien Vivre à BrugesCapbisMifaget

TROC et VENTE de
VEGETAUX: Pour les victimes
des inondations
du 25 mai 2007

A partir de 15h30
Chacun, Chacune peut aussi venir
déposer une/des PLANTES, FLEURS
ARBUSTES, GRAINES, BULBES
en ayant pris soin d'étiqueter leur
identité + ☼, ← 10cm, ↑ 15cm, ☼ VII

Buvette
CONCERT de Rock à 18h
Sandwiches Grillades

Manifestation réservée
aux particuliers
Renseignements:
05 59 71 01 71 / 05 59 71 09 69

gaines de
Solidarité



**NOTRE ASSOCIATION VIENT
D'ADOPTER
UN NOUVEAU LOGO**

**BIENTÔT 1800 VISI-
TEURS SUR NOTRE
SITE INTERNET :**



**<http://bva-bcm.asso.fr/>
N'oubliez pas d'utiliser le FORUM**

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

N° de téléphone :

Adresse électronique pour recevoir les infos par Internet :

Joignez un chèque de 10 € par adhésion ou 5 € pour les jeunes et les chômeurs à l'ordre de l'Association